

Eliminer les discriminations des salariés plus âgés dans la LPP

Le PBD demande l'égalité de traitement pour les plus de 50 ans

Le Parti Bourgeois Démocratique charge le Conseil fédéral d'introduire un taux uniforme au niveau des bonifications de vieillesse pour éliminer la discrimination des seniors dans la LPP.

La discrimination du fait de l'âge des salariés est une triste réalité dans notre société. C'est en particulier les femmes et les hommes de plus de 50 ans qui sont nettement désavantagés sur le marché du travail. Une des raisons essentielles tient aux bonifications de vieillesse, partagées par moitié entre l'employeur et l'employé, qui augmentent progressivement en fonction de l'âge et conduisent au « renchérissement » croissant des travailleurs plus âgés.

La troisième Conférence nationale sur le thème des travailleurs âgés n'a pas vraiment apporté de solutions. Et dans le cadre de la réforme Prévoyance vieillesse 2020 des améliorations possibles ont été victimes du conflit fondamental entre deux concepts divergents. Il apparaît donc qu'actuellement aucune solution ne se dessine, tandis que les problèmes – et les peurs qu'ils suscitent – vont en s'aggravant.

C'est pour cette raison que le groupe du PBD a déposé une motion lors de la session spéciale du Conseil national chargeant le Conseil fédéral d'introduire un taux uniforme au niveau des bonifications de vieillesse pour en finir avec la discrimination systématique des travailleurs de plus de 50 ans. Cette mesure permettra d'alléger rapidement la situation de la génération plus âgée tout en rétablissant l'équité intergénérationnelle.

Renseignements :

Rosmarie Quadranti, Conseillère nationale et présidente du groupe parlementaire, 079 865 86 11

Martin Landolt, Conseiller national et Président du parti 079 620 08 51

Duri Campell, Conseiller national 079 222 03 87

09.05.2017